



## Garage et réparation inutile

Par **rodo**, le **03/10/2008** à **12:29**

Bonjour,

je suis en conflit avec mon garagiste pour un problème qui doit être j'imagine récurrent.

Pour faire court:

- il s'agit d'une Citroën C8
- des voyants "non boquant" (ESP) s'allumaient sur le tableau de bord.
- le garagiste ayant déjà changé plusieurs capteurs pour d'autres causes l'année précédente, me propose de changer le calculateur (1200€ tout de même)
- réparation faite et facture acquittée, je reprends le véhicule. Une semaine durant et quelques km travail-domicile tout va bien, pas de voyant. Nous partons en vacances, et au bout de 40 km les voyants de rallument, puis finalement nous tombons en panne à 400 km de chez nous, la voiture ne repart plus.
- le dépanneur (suisse) change.... un capteur (déjà changé un an avant).

Et depuis j'ai fait 2000 km sans incident ni voyant.

- je réclame donc le remboursement du calculateur remplacé à tort. Rien à faire, le garagiste refuse, l'expliquant que j'avais donné mon accord (verbal, mais c'est vrai) et qu'il ne peut pas réutiliser cette pièce et donc la reprendre.

Que puis-je faire ? Je ne peux pas croire que tous les clients payent ainsi des pièces inutiles. Quel sont mes droits, mes démarches possibles ?

Merci beaucoup